

Informations pratiques

Télévision - Téléphone

Vous pouvez obtenir le téléphone et la télévision dans votre chambre. L'accès à la télévision est gratuit dont l'accès TNT avec sous-titrage. Le téléphone en revanche est payant. Pour toute ouverture de ligne : contactez la société "Telecom services" au 1 55 51 ou 01 49 81 22 35 d'un poste externe. Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8 ou demandez la plaquette d'informations de Télécom Services.

Campus Santé TV Mondor

Une chaîne interne gratuite est disponible sur le canal 7 de votre téléviseur. Cette chaîne hospitalière diffuse des émissions sur les soins, l'éducation et la culture. Un film grand public est diffusé chaque soir.

Les objets de valeur

A votre arrivée, afin d'éviter toute perte, il vous est demandé de déposer vos bijoux et valeurs à la Régie (RDC - Bât Sénart, Poste: 26237). Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.

Médiathèque

Un choix important de livres et de revues vous est proposé gratuitement à la bibliothèque ou dans le service.

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Mardi et mercredi de 13h à 14h

Distribution dans les chambres

Mardi et mercredi 14h à 16h30.
Contactez le poste : 2 64 56.

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 11.

Coiffure

Coiffure : les tarifs et horaires d'ouverture du salon de coiffure sont consultables sur place. La prise de rendez-vous s'effectue auprès de l'équipe soignante ou au 2 17 79 ou par téléphone au 06 09 44 42 05

Actions culturelles

Des activités culturelles ou évènementielles sont organisées dans l'hôpital. Un programme est affiché dans le service. Il est disponible sur demande au service de communication. Poste : 2 62 88.

Taxi

Si besoin, vous pouvez accéder à une prestation de taxi (à votre charge).

Des équipes transversales à votre service

Elles interviennent sur prescription médicale

Rééducateurs

- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Pédicure
- Diététiciens

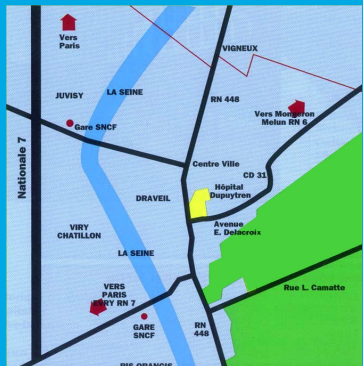
Equipes mobiles

- Unité Transversale de Nutrition clinique (UTNC)
- Equipe Mobile de Soins Palliatifs/Douleur (EMSPD)
- Unité Mobile de Psychiatrie de Liaison
- Equipe Mobile Gériatrique Extra-hospitalière (EMGE)

Hôpital Dupuytren
1 rue Eugène Delacroix
91210 DRAVEIL
Standard : 01 69 83 63 63

Si vous venez en voiture:

- Par l'autoroute A6 ou la RN7 jusqu'à Ris-Orangis prendre la direction Draveil.
- Par la RN6 après Villeneuve-Saint-Georges direction Melun. Prendre la sortie direction Draveil-Montgeron.



Si vous venez en train:

- RER C ou RER D descendre à Juvisy, sortie Seine (gare routière)
- Prendre les bus 13, 16 ou 17 et descendre à l'arrêt Danton ou Dupuytren
- Ligne Intervals (dessert l'hôpital de Villeneuve St Georges, Vigneux, Montgeron et Draveil) avec le RER D, descendre à Montgeron et prendre le bus jusqu'à l'arrêt Danton

<http://chu-mondor.aphp.fr/joffredupuytren/>



HÔPITAL DUPUYTREN
Département Médico-Universitaire
Gériatrie : Pr Olivier HENRY

SSR
GERIATRIQUE
Service A2

Chef de Service :
Dr Frédéric BEHAR

©Direction Communication AP-HP Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor - ILB - Janvier 2022

Vous êtes hospitalisé(e) dans l'Unité de SSR gériatrique du Service A2

L'unité, située aux 4^{ème} (Sud), 5^{ème} et 6^{ème} étages du bâtiment Sénart, comporte 91 lits, répartis dans 30 chambres à 2 lits et 31 chambres seules.

L'unité prend en charge toutes les pathologies liées au vieillissement, et leurs conséquences.

Pour assurer cette prise en charge personnalisée, le médecin qui assurera votre suivi pourra faire appel à toute l'équipe soignante (Infirmiers, Aide-soignants) y compris les rééducateurs (psychomotricien, kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien, psychologue, stomatologue, médecin rééducateur).

Des assistants sociaux sont à votre disposition sur prescription du médecin.

Vos référents dans le service

Chef de Service : Dr Frédéric BEHAR

Equipe médicale

Dr Jean-Paul DUVEAU, Dr Florian LALY,
Dr Mohamed MECHEMACHE,
Dr Herizo RAKOTONIAINA,
Dr Zafy RALANTONISAINANA
Dr Anne-Marie VEYSSEYRE

qui recevra votre famille sur rendez-vous

Cadres de santé

Rosalyne DAIMÉ : 01 69 83 65 56
Kadiatou TOURÉ : 01 69 83 65 43

Assistants sociaux

Djouhar BOUGHANMI : 01 69 83 63 84
Florent DANDURAND : 01 69 83 63 44

Neuropsychologue

Cécile MULLOT

**Pour tous renseignements médicaux,
veuillez vous adresser au**

Secrétariat médical

Marjorie BONNOT : 01 69 83 58 80
Nathalie LENOX : 01 69 83 66 14

Télécopie : 01 69 83 58 82

Droits des patients

La personne de confiance

Lors de votre hospitalisation, il vous est proposé de désigner une personne de confiance. Vous pouvez la choisir librement dans votre entourage (parent, proche, médecin traitant) pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Dupuytren pages 5 et 20 ou à la brochure AP-HP disponible au secrétariat du service ou au service de communication. Poste : 2 62 88

Les directives anticipées

Si vous pensez vous trouver un jour dans l'incapacité d'exprimer votre volonté, vous pouvez rédiger des directives anticipées qui sont valables pour une durée de trois ans.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Dupuytren page 17.

Accès au dossier médical

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir la communication de vos documents médicaux, soit par consultation sur place, soit par envoi postal, soit en mandant par écrit une personne pour le faire.

Les données de santé étant protégées par des règles de confidentialité, les informations vous concernant ne pourront être communiquées à des tiers qu'après votre accord.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Dupuytren pages 5, 18 et 20.

Pour toute information complémentaire concernant vos droits et responsabilités, vous pouvez demander le livret complémentaire au livret d'accueil auprès du Service de Communication de l'hôpital (poste 2 62 88) ou au service des Admissions.

Vous pouvez également le consulter, ainsi que le règlement intérieur de l'APHP sur www.aphp.fr

Votre séjour

L'équipe soignante

L'équipe soignante est composée de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants, d'agents hospitaliers et de rééducateurs.

Alimentation

* **Les repas sont servis aux horaires suivants:**

Petit déjeuner : 8h30 à 9h / Déjeuner : 12h

Goûter : 15h30 à 16h / Dîner : 19h

* **Une alimentation adaptée** pourra vous être proposée.

N'oubliez pas de signaler à l'équipe toute perte de poids récente le cas échéant, vos goûts et préférences alimentaires, vos difficultés éventuelles (installation, préhension, mastication, déglutition...).

* **Les accompagnants** peuvent bénéficier d'un repas via l'achat d'un ticket à la Régie de l'hôpital.

* **L'apport d'aliments de l'extérieur** n'est pas recommandé.

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.

Visites et autorisations de sortie temporaire

Les visites sont autorisées tous les jours de 13h30 à 20h.

NB : l'accès en voiture dans l'hôpital n'est autorisé qu'à partir de 14h30

Pour votre bien-être et celui des autres patients, le nombre de visiteurs est limité à trois personnes simultanément.

La visite des enfants de moins de 15 ans est fortement déconseillée pour des raisons médicales.

La présence d'animaux de compagnie n'est pas autorisée dans les unités de soins.

Les autorisations de sortie temporaire peuvent être accordées après autorisation du médecin. La demande doit être effectuée 48h avant la sortie.

Plus d'informations dans le livret d'accueil pages 10 et 11.

Linge

Pour votre séjour, prévoyez un nécessaire de toilette et du linge personnel qui devra nécessairement être marqué à votre nom pour éviter toute perte ou confusion. Le linge est entretenu par les familles ou les proches.

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.

Sortie

Un questionnaire de satisfaction est disponible dans le service ou aux admissions.